



FACTURE N° 995198785
Le 31/07/2025 Page : 001 / 001
DUPLICATA

CHEYRAL FLAVIEN
825 ROUTE DE BERTHOUMIEUX
46250 CAZALS
FRANCE

N° Client : 6539438
N° TVA : FR28839816758

SCT VILLENEUVE SUR LOT
4703
Rond-Point route de Fumel
ZAC Parasol
47300 VILLENEUVE-SUR-LOT
Tél. : 05.53.71.04.04 Fax : 05.53.41.34.98
Votre contact : CLOSSE ARTHUR
CHEYRAL FLAVIEN
825 ROUTE DE BERTHOUMIEUX
46250 CAZALS

C

0471

CHEYRAL FLAVIEN
825 ROUTE DE BERTHOUMIEUX
46250 CAZALS

Echéance : 30/09/2025
Règlement : Lettre de change relevé directe.

N° Ligne	Référence Désignation	Prix Unitaire H.T.	Remise en %	Prix Net Unitaire H.T.	Qté	Unité	Prix Total H.T.	Code TVA
Notre BL n° CL-4703-959494672-01 expédié le 18/07/2025 Votre commande CARTE FROID SHOGUN Agence: SCT VILLENEUVE SUR LOT								
0010	ELG895191 AUTOMATE SHOGUN 1.1	461,74540	55,00	207,78540	1	U	207,79	2
Sous Total HT BL n° CL-4703-959494672-01							207,79	

Code T.V.A.	Total H.T. Hors Eco Contrib	Total H.T. Eco Contrib	Total H.T.	P.F.A.	NET H.T.	Taux T.V.A. %	Total T.V.A.
2	207,79	0,00	207,79	0,00	207,79	20,000	41,56

NET H.T.	207,79 €
Total T.V.A.	41,56 €
Net à payer T.T.C.	249,35 €

L'éco-contribution correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-829 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

Merci d'adresser votre règlement et le coupon détachable à l'adresse ci-dessous

Centre de traitement des paiements

SCT-COAXEL TOULOUSAIN
CENTRE DES PAIEMENTS
TSA 91114

BNP PARIBAS PARIS (BNPAFRPPPLZ)
RIB 30004 00819 00011971361 61
N° code IBAN FR76 3000 4008 1900 0119 7136 161

69626 VILLEURBANNE CEDEX

Tél. Service client : 0320454964 / FAX : 0320454490

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente.

Entrée des conditions générales de vente : Les factures de la Société COAXEL TOULOUSAIN sont payables au comptant sans escompte. Le service de paiement total ou partiel à l'échéance rendra toute somme due par le Client immédiatement exigible, sans escompte possible, sans aucune retenue sur le paiement par le Client d'une somme forfaitaire de 40 Euros par facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté en la Société selon que les frais de recouvrement exposés sont supérieurs ou inférieurs au montant de l'indemnité forfaitaire. L'application d'une clause pénale égale à 15 % du montant total facturé et non payé par le Client ainsi que des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt garanti par la Banque Centrale Européenne à son expiration de refinancement la plus récente majorée de dix points de pourcentage, le tout déduit à appliquer étant, pour le premier semestre du trimestre, calculé en vigueur au 1er janvier de l'année considérée et, pour le second semestre, calculé en vigueur au 1er juillet de l'année considérée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'échéance de la facture et jusqu'au complet paiement des sommes dues. Conformément à la loi n°20-035 du 12 mai 1959, les biens vendus demeurent la propriété de la Société COAXEL TOULOUSAIN jusqu'au paiement intégral et effectif de la facture et de ses accessoires, la livraison s'entendant de la remise matérielle des marchandises. Tout litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

REXEL France SAS - 13 Bd du Fort de Vaux - CS 60002 75838 Paris Cedex 17
Rexel.fr - Tél : 01 55 50 00 00 - Fax : 01 55 50 00 60
Société par Actions Simplifiée au capital de 41 940 672 euros - 309 304 616 RCS Paris
APE 4669A - Numéro de TVA Intracommunautaire : FR 26309304616

En Euro FACTURE

Date de Facture	31/07/2025
N° Client	6539438
N° de Facture	000995198785
Montant T.T.C.	249,35 €
Date d'échéance	30/09/2025
Mode de règlement	Lettre de change relevé directe